



André CHASSAIGNE
Président du Groupe de la Gauche
Démocrate et Républicaine
Député du Puy-de-Dôme
3, route des Trois Ponts
63300 THIERS

Le 19 juin 2020

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances
Teledoc 151
139, rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Objet : situation des bars, restaurants et discothèques
Nos références : AC/LC1896

Monsieur le Ministre,

Je souhaite relayer les inquiétudes des gérants de bars, restaurants et discothèques.

La crise sanitaire a profondément bouleversé l'activité des bars, restaurants et discothèques dans notre pays.

Après une période de confinement pendant laquelle toutes ces activités étaient tout simplement nulles, les bars et restaurants sont désormais soumis à des mesures strictes de distanciation, entraînant également un certain manque à gagner. Quant aux discothèques, elles sont fermées depuis 14 semaines et sans connaître ni la date d'une éventuelle reprise, ni les conditions qui seront à respecter.

Au regard du déconfinement qui se généralise, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire, cette décision engendre une certaine perplexité chez les gérants de ces établissements.

Aussi, je souhaite connaître si des dispositions spécifiques seront prises en directions de ces commerces afin qu'ils puissent survivre économiquement à cette période post-confinement.

Outre ces dispositions financières, je vous sollicite également afin de connaître la date prévue de réouverture des discothèques ainsi que les mesures, limitant la diffusion de la Covid-19, que seront tenus de respecter ces établissements.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE